

Neuchâtel, le 10 septembre 2026

La première notation indépendante des finances communales confirme la gestion financière rigoureuse de la Ville de Neuchâtel

La Ville de Neuchâtel collabore avec l'agence de notation financière Moody's. Celle-ci vient d'attribuer une note de Aa3, avec une perspective stable, à la capitale cantonale neuchâteloise. L'agence salue la gestion financière prudente et rigoureuse menée ces dernières années par la Ville ainsi que sa planification financière saine. Dans les semaines à venir, le Conseil communal lancera pour la toute première fois un emprunt obligataire public attractif pour les investisseurs.

La notation de Aa3 résulte d'une étude indépendante menée par Moody's, agence internationale spécialisée dans l'analyse financière et la gestion des risques. Cette note signifie que la Ville de Neuchâtel a une capacité élevée à respecter ses engagements financiers. Elle constitue un indicateur important de la confiance que les investisseurs peuvent lui accorder lorsqu'elle fait appel aux marchés financiers.

« Il s'agit d'un excellent résultat qui correspond, dans les faits, à la meilleure notation qu'une commune neuchâteloise puisse atteindre », s'est réjoui Jonathan Gretillat, président de la Ville, en charge des finances.

Perspectives réjouissantes

Une notation élevée, reconnue au niveau national et international, permet à la Ville de bénéficier de conditions de financement plus favorables. Elle contribue à limiter les coûts d'emprunt et permet de conserver une marge de manœuvre financière indispensable à la réalisation des politiques publiques.

Dans son analyse, Moody's souligne notamment la qualité du tissu économique neuchâtelois, la solidité de la gouvernance communale, la robustesse des performances opérationnelles ainsi que l'accès diversifié de la Ville aux liquidités. Preuve que les

perspectives d'assainissement des finances présentées ces dernières années, sans freiner le déploiement de politiques publiques en faveur de la population, portent leurs fruits.

Lancement d'un emprunt obligataire négociable en bourse

Les défis à relever restent néanmoins de taille. Le programme d'assainissement des finances doit prendre en compte à la fois la volonté du Conseil communal d'accroître la population et l'emploi, selon les objectifs du Plan d'aménagement local, tout en conservant un niveau de prestations élevées. « *Pour l'agence, le niveau d'endettement et la gestion de la trésorerie devront continuer à faire l'objet d'une attention soutenue afin de préserver durablement cette notation* », a expliqué l'argentier communal.

Forte de cette excellente notation, du niveau d'investissements et des conditions actuelles du marché, la Ville de Neuchâtel souhaite lancer une émission d'obligation publique durant les semaines à venir. Une première pour la Ville, puisque cette obligation sera négociable à la Bourse suisse. « *L'objectif principal est de bénéficier des conditions d'emprunt les plus favorables tout en étant attractif pour les investisseurs* », a souligné de son côté Anthony Cour, chef du Service des finances.

- › Le communiqué de Moody's du 9 septembre 2026 :
<https://ratings.moodys.com/ratings-news/472586>

Ville de Neuchâtel

Renseignements complémentaires :

Service de la communication, 032 717 77 15/39

